



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS

REUNION DE BUREAU

12/06/2019

REUNION DE BUREAU DU 12 JUIN 2019

Marché publics :

- Délibération n° 12062019/B01 : Placement et gestion d'un programme assurance

Ressources humaines :

- Délibération n° 12062019/B02 : Plan de formation 2019/2020
- Délibération n° 12062019/B03 : Versement des indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour les agents en apprentissage
- Délibération n° 12062019/B04 : Formation et actualisation des compétences des agents du SIECF – Congrès de la FNCCR à Nice (octobre 2019)

BUREAU SYNDICAL du 12/06/2019 Délibération du bureau n° 12062019/B01- Marchés publics - Placement et gestion d'un programme d'assurance

Le 12 juin 2019 à dix-sept heures trente, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du SIECF 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 28 Mai 2019

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 26

Présents : 14

Pouvoir : 0

Votants : 14

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
BELLEVAL Valentin	HAZEBROUCK	1er Vice-Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	2ème Vice-Président	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3ème Vice-Président	X			
DENEUCHE Marc	BAILLEUL	4ème Vice-Président				X
MAMETZ Danièle	BOESEGHEN	5ème Vice-Présidente				X
HERMANT Jacques	LYNDE	6ème Vice-Président			X	
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL	7ème Vice-Présidente	X			
FICHEUX Bruno	ESTAIRE	8ème Vice-Président				X
HUMEZ Jacques	RENESECURE	9ème Vice-Président	X			
DUVAL Edgard	OOST-CAPPEL	10ème Vice-Président	Décédé le 12/06/2019 matin			
DELIASSUS Christian	LEDRINGHEM	11ème Vice-Président				X
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	12ème Vice-Président	X			
BAUDENS Jean-Pierre	SAINT-MOMELIN	13ème Vice-Président	X			
CARON Henri	LE DOULIEU	14ème Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	Membre du Bureau	X			
CARON - COTTIN Jacques	BERGUES	Membre du Bureau	X			
NOVELLE Bertrand	QUAEDYPRE	Membre du Bureau				X
SMAL Eric	WALLON-CAPPEL	Membre du Bureau				X
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	Membre du Bureau	X			
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau				X
MEURILLON Franck	NIEPPE	Membre du Bureau	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	Membre du Bureau				X
PARESYS François	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Joël	STEENWERCK	Membre du Bureau				X
NOEL Alain	UXEM	Membre du Bureau				X
BECUWE Christian	SOCX	Membre du Bureau				X

Secrétaire de séance : M Jean-Luc CLEENEWERCK

Délibération du bureau n° 12062019/B01- Marchés publics - Marché en procédure adaptée : Placement et gestion d'un programme d'assurance

Exposé et proposition :

Vu la délibération du Comité syndical du SIECF en date du 5 mai 2014, donnant délégation au Bureau pour les Marchés publics,

Considérant les besoins à satisfaire en matière d'assurance,

Considérant que les contrats actuels arrivent à échéance le 31/12/2019,

Monsieur le Président propose au Bureau la passation d'un marché selon les conditions suivantes :

- Définition de l'étendue du besoin à satisfaire :

Placement et gestion d'un programme d'assurance en 5 lots :

- Lot 1 : Dommages aux biens immobiliers et mobiliers
- Lot 2 : Responsabilité civile
- Lot 3 : Assurance des véhicules terrestre à moteur et auto-mission
- Lot 4 : Protection juridique et défense pénale des agents et des élus
- Lot 5 : RC des mandataires sociaux
-

- Durée du marché :

3 ans

- Procédure envisagée :

La procédure utilisée sera la procédure adaptée en application de l'article L 2123-1 du Code de la Commande publique

Il est proposé au Bureau d'autoriser Monsieur le Président à engager la procédure de consultation, de recourir à la procédure adaptée dans le cadre du projet dont les caractéristiques essentielles sont exposées dans la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Le Président du SIECF,
Michel DECOOL,





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	12062019B01
Date de la décision:	2019-06-12 00:00:00+02
Objet:	MARCHES PUBLICS - Placement et gestion d'un programme d'assurance
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique:	059-200036895-20190612-12062019B01-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
059-200036895-20190612-12062019B01-DE-1-1_0.xml	text/xml	889
nom de original:		
12062019 B01.pdf	application/pdf	556421
nom de métier:		
99_DE-059-200036895-20190612-12062019B01-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	556421
f		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 juin 2019 à 12h17min12s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 juin 2019 à 12h17min12s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 juin 2019 à 12h17min14s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 juin 2019 à 12h17min40s	Reçu par le MI le 2019-06-27

BUREAU SYNDICAL du 12/06/2019 Délibération du bureau n° 12062019/B02 - Ressources Humaines Plan de Formation 2019/2020

Le 12 juin 2019 à dix-sept heures trente, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du SIECF 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 28 Mai 2019

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 26

Présents : 14

Pouvoir : 0

Votants : 14

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
BELLEVAL Valentin	HAZEBROUCK	1er Vice-Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	2ème Vice-Président	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3ème Vice-Président	X			
DENEUCHE Marc	BAILLEUL	4ème Vice-Président				X
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	5ème Vice-Présidente				X
HERMANT Jacques	LYNDE	6ème Vice-Président			X	
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL	7ème Vice-Présidente	X			
FICHEUX Bruno	ESTAIRES	8ème Vice-Président				X
HUMEZ Jacques	RENESECURE	9ème Vice-Président	X			
DUVAL Edgard	OOST-CAPPEL	10ème Vice-Président	Décédé le 12/06/2019 matin			
DELIASSUS Christian	LEDRINGHEM	11ème Vice-Président				X
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	12ème Vice-Président	X			
BAUDENS Jean-Pierre	SAINT-MOMELIN	13ème Vice-Président	X			
CARON Henri	LE DOULIEU	14ème Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	Membre du Bureau	X			
CARON - COTTIN Jacques	BERGUES	Membre du Bureau	X			
NOVELLE Bertrand	QUAEDYPRE	Membre du Bureau				X
SMAL Eric	WALLON-CAPPEL	Membre du Bureau				X
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	Membre du Bureau	X			
DERAY Dominique	OCHEZEELE	Membre du Bureau				X
MEURILLON Franck	NIEPPE	Membre du Bureau	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	Membre du Bureau				X
PARESYS François	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Joël	STEENWERCK	Membre du Bureau				X
NOEL Alain	UXEM	Membre du Bureau				X
BECUWE Christian	SOCX	Membre du Bureau				X

Secrétaire de séance : M Jean-Luc CLEENEWERCK

Délibération du bureau n° 12062019/B02 - Ressources Humaines Plan de Formation 2019/2020

Exposé et proposition :

Vu la délibération en date du 5 mai 2014 donnant délégation au Bureau du SIECF en ce qui concerne les ressources humaines,

Vu la loi du N° 84-594 du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale,

Vu la loi N° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale,

Considérant que le Bureau du SIECF a adopté le plan de formation pour les années 2017 et 2018 par délibération N° 2017/15 en date du 26 octobre 2017

Vu l'avis favorable donné par le CTP placé auprès du CDG du Nord,

Il est proposé au Bureau d'adopter le plan de formation tel que figurant en annexe à la présente délibération,

Adoption :

A l'unanimité, la proposition est adoptée.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).



**Le Président du SIECF,
Michel DECOOL,**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	12062019B02
Date de la décision:	2019-06-12 00:00:00+02
Objet:	Ressources Humaines - Plan de Formation 2019/2020
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique:	059-200036895-20190612-12062019B02-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 059-200036895-20190612-12062019B02-DE-1-1_0.xml	text/xml	1002
nom de original: 12062019 B02.pdf	application/pdf	567631
nom de métier: 99_DE-059-200036895-20190612-12062019B02-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	567631
nom de original: Plan de formation.pdf	application/pdf	154608
nom de métier: 99_AU-059-200036895-20190612-12062019B02-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	154608

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 juillet 2019 à 08h52min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 juillet 2019 à 08h52min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 juillet 2019 à 08h52min03s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>12 juillet 2019 à 08h57min25s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-07-12</i>
--	--------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------

BUREAU SYNDICAL du 12/06/2019
Délibération du bureau n° 12062019/B03 - Ressources Humaines
Versement des indemnités horaires pour travaux supplémentaires
pour les agents en apprentissage

Le 12 juin 2019 à dix-sept heures trente, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du SIECF 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 28 Mai 2019

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 26

Présents : 14

Pouvoir : 0

Votants : 14

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
BELLEVAL Valentin	HAZEBROUCK	1er Vice-Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	2ème Vice-Président	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3ème Vice-Président	X			
DENEUCHE Marc	BAILLEUL	4ème Vice-Président				X
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	5ème Vice-Présidente				X
HERMANT Jacques	LYNDE	6ème Vice-Président			X	
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL	7ème Vice-Présidente	X			
FICHEUX Bruno	ESTAIRE	8ème Vice-Président				X
HUMEZ Jacques	RENESECURE	9ème Vice-Président	X			
DUVAL Edgard	OOST-CAPPEL	10ème Vice-Président	Décédé le 12/06/2019 matin			
DELIASSUS Christian	LEDRINGHEM	11ème Vice-Président				X
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	12ème Vice-Président	X			
BAUDENS Jean-Pierre	SAINT-MOMELIN	13ème Vice-Président	X			
CARON Henri	LE DOULIEU	14ème Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	Membre du Bureau	X			
CARON - COTTIN Jacques	BERGUES	Membre du Bureau	X			
NOVELLE Bertrand	QUAEDYPRE	Membre du Bureau				X
SMAL Eric	WALLON-CAPPEL	Membre du Bureau				X
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	Membre du Bureau	X			
DERAY Dominique	OCHEZEELE	Membre du Bureau				X
MEURILLON Franck	NIEPPE	Membre du Bureau	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	Membre du Bureau				X
PARESYS François	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Joël	STEENWERCK	Membre du Bureau				X
NOEL Alain	UXEM	Membre du Bureau				X
BEUWE Christian	SOEX	Membre du Bureau				X

Secrétaire de séance : M Jean-Luc CLEENEWERCK

Délibération du bureau n° 12062019/B03 - Ressources Humaines Versement des indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour les agents en apprentissage

Exposé et proposition :

Vu la délibération en date du 5 mai 2014 donnant délégation au Bureau du SIECF en ce qui concerne les ressources humaines,

Vu la loi 26 janvier 1984 et le décret N° 91-875 du 6 septembre 1991 relative aux IHTS,

Vu l'Article L6222-24 du Code du Travail relatif aux heures supplémentaires des apprentis,

Considérant que selon les nécessités de services, les agents en apprentissage au sein des services du SIECF peuvent avoir à effectuer des heures supplémentaires,

Considérant que ces heures peuvent être récupérées ou payées,

Il est proposé au Bureau syndical d'autoriser le paiement d'heures supplémentaires pour les agents en apprentissage.

Adoption :

A l'unanimité, la proposition est adoptée.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).



Le Président du SIECF,
Michel DECOOL,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	12062019B03
Date de la décision:	2019-06-12 00:00:00+02
Objet:	Ressources Humaines - versement des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires pour les agents en apprentissage
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	4.4 - Autres categories de personnels
Identifiant unique:	059-200036895-20190612-12062019B03-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 059-200036895-20190612-12062019B03-DE-1-1_0.xml	text/xml	941
nom de original: 12062019 B03.pdf	application/pdf	565423
nom de métier: 99_DE-059-200036895-20190612-12062019B03-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	565423

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 juillet 2019 à 09h30min42s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 juillet 2019 à 09h30min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 juillet 2019 à 09h31min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 juillet 2019 à 09h31min25s	Reçu par le MI le 2019-07-12

BUREAU SYNDICAL du 12/06/2019
Délibération du bureau n° 12062019/B04 - Ressources Humaines
Formation et actualisation des compétences des agents du SIECF
Congrès de la FNCCR à Nice (octobre 2019)

Le 12 juin 2019 à dix-sept heures trente, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du SIECF 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 28 Mai 2019

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 26

Présents : 14

Pouvoir : 0

Votants : 14

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
BELLEVAL Valentin	HAZEBROUCK	1er Vice-Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	2ème Vice-Président	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3ème Vice-Président	X			
DENEUCHE Marc	BAILLEUL	4ème Vice-Président				X
MAMETZ Danièle	BOESEGHEN	5ème Vice-Présidente				X
HERMANT Jacques	LYNDE	6ème Vice-Président			X	
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL	7ème Vice-Présidente	X			
FICHEUX Bruno	ESTAIRE	8ème Vice-Président				X
HUMEZ Jacques	RENESECURE	9ème Vice-Président	X			
DUVAL Edgard	OOST-CAPPEL	10ème Vice-Président	Décédé le 12/06/2019 matin			
DELISSUS Christian	LEDRINGHEM	11ème Vice-Président				X
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	12ème Vice-Président	X			
BAUDENS Jean-Pierre	SAINT-MOMELIN	13ème Vice-Président	X			
CARON Henri	LE DOULIEU	14ème Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	Membre du Bureau	X			
CARON - COTTIN Jacques	BERGUES	Membre du Bureau	X			
NOVELLE Bertrand	QUAEDYPRE	Membre du Bureau				X
SMAL Eric	WALLON-CAPPEL	Membre du Bureau				X
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	Membre du Bureau	X			
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau				X
MEURILLON Franck	NIEPPE	Membre du Bureau	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	Membre du Bureau				X
PARESYS François	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Joël	STEENWERCK	Membre du Bureau				X
NOEL Alain	UXEM	Membre du Bureau				X
BECUWE Christian	SOCX	Membre du Bureau				X

Secrétaire de séance : M Jean-Luc CLEENEWERCK

**Délibération du bureau n° 12062019/B04 - Ressources Humaines
Formation et actualisation des compétences des agents du SIECF
Congrès de la FNCCR à Nice (octobre 2019)**

Exposé et proposition :

Vu la délibération en date du 5 mai 2014 donnant délégation au Bureau du SIECF en ce qui concerne les ressources humaines,

Considérant que le SIECF est membre de la FNCCR, au titre des compétences AOD électricité, AOD gaz, efficacité énergétique et éclairage public,

Considérant que la FNCCR organise son Congrès triennal du 1^{er} au 3 octobre 2019 à Nice,

Vu le programme du Congrès,

Considérant que les agents du SIECF doivent actualiser leurs compétences et leurs connaissances dans les domaines et missions exercées par la FNCCR,

Il est proposé au Bureau la prise en charge du déplacement des agents titulaires et stagiaires du SIECF, lors du Congrès de la FNCCR à Nice, à savoir inscription au Congrès, hébergement, transport et restauration.

Adoption :

A l'unanimité, la proposition est adoptée.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

**Le Président du SIECF,
Michel DECOOL,**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	12062019B04
Date de la décision:	2019-06-12 00:00:00+02
Objet:	Ressources Humaines - Formation e actualisation des compétences des agents du SIECF - Congrès de la FNCCR à Nice (Octobre 2019)
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique:	059-200036895-20190612-12062019B04-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 059-200036895-20190612-12062019B04-DE-1-1_0.xml	text/xml	951
nom de original: 12062019 B04.pdf	application/pdf	596184
nom de métier: 99_DE-059-200036895-20190612-12062019B04-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	596184
f		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 juillet 2019 à 09h03min47s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 juillet 2019 à 09h03min48s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 juillet 2019 à 09h03min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 juillet 2019 à 09h04min15s	Reçu par le MI le 2019-07-12

